



# Le Petit Loisytais

Bulletin municipal n°61 juillet 2025

## Sommaire

	Pages
Le mot de Madame le Maire	3
Le budget communal	4-6
Point d'horizon de Terres de Bresse	7
Jeunesse Loisytaise	8-10
Recensement militaire	8
Carte Avantages Jeunes	9
Pass culture pour les jeunes scolarisés de 15 à 18 ans	9
Les écoles	10
La vie de notre village	11-14
Du côté de nos agents	11
Cérémonie du 8 mai 2025	12
Fête des voisins à Niordes	13
Bibliothèque&ludothèque communale	14
Manifestations	15-22
Amicale Loisytaise	15-16
APE	17-20
Le Club Loisytais	21
Rappel calendrier des manifestations	22
L'environnement	23-24
Rappel bricolage et jardinage bruyant, la taille des haies	23
Feux de forêt et de végétation	24
Informations diverses	25
Les comptes rendus des conseils	26-32
Services municipaux	33
Les services de proximité	34-35
Numéros utiles	36

Rédaction : La commission du bulletin  
Directeur de Publication : Isabelle BAJARD

## Mot du Maire

Chères Loisytaises et chers Loisytais,

L'année 2025 est pour moi la dernière de mon mandat, le dernier budget que j'exécute et pas le plus facile à équilibrer. L'État tarde à donner les subventions, les dotations. C'est aussi le moment des dernières commémorations et des dernières inaugurations avec la future cantine, au cours de l'automne. Avec ces 12 années de Maire et ces 18 ans passés au service de notre commune, je souhaite remercier tout d'abord les employés municipaux.

Ils ont été à mes côtés, de tous les moments, heureux et malheureux. J'ai apprécié leur professionnalisme, leur technicité, leur capacité d'adaptation. Ils ont été précieux pour la réussite de nos projets, avec des conseils éclairés, à l'écoute des élus pour nous guider dans nos choix.

A mes deux équipes d'adjoints et de conseillers des six ans passés ensemble : ce fut une expérience humaine enrichissante de vous côtoyer, de débattre ensemble, de trouver des conciliations pour sortir le meilleur pour notre commune. Nous avons tenu nos promesses, finalisé nos projets, fait briller LOISY, essayé de dynamiser notre village pour approcher les 700 habitants. Au Conseil Municipal des Jeunes, je vous souhaite un futur citoyen radieux rempli d'idées innovantes .

A tous les bénévoles de notre commune : CCAS, associations, particuliers, fleurissement, bibliothèque, je vous remercie chaleureusement de votre implication dans la vie communale. Vous êtes une plus-value qui montre un collectif, une citoyenneté, une bienveillance, toujours présents dans nos villages avec de beaux jours devant eux.

Je voudrais adresser une mention spéciale à notre bibliothécaire, Annie Houpline, qui a porté un projet culturel d'une grande richesse pour tous, et qui s'en va vers d'autres horizons. Bonne route Annie !

Enfin aux électeurs qui m'ont donné leur confiance, je vous souhaite le meilleur pour vos choix, votre avenir et celle de notre démocratie. Je suis honorée d'avoir été durant 12 ans le 1<sup>er</sup> Magistrat de la commune à vos côtés, honorée de votre soutien afin de remplir au mieux mon devoir et mes missions de Maire.

Si je me permets de le faire dans ce bulletin c'est que le droit de réserve s'imposera à ma fonction lors du dernier bulletin municipal de décembre.

Je laisse la relève à la Jeunesse de Loisy...

Prenez soin de vous et des plus fragiles.

Bonne continuation et bel été à toutes et tous.

# Budget

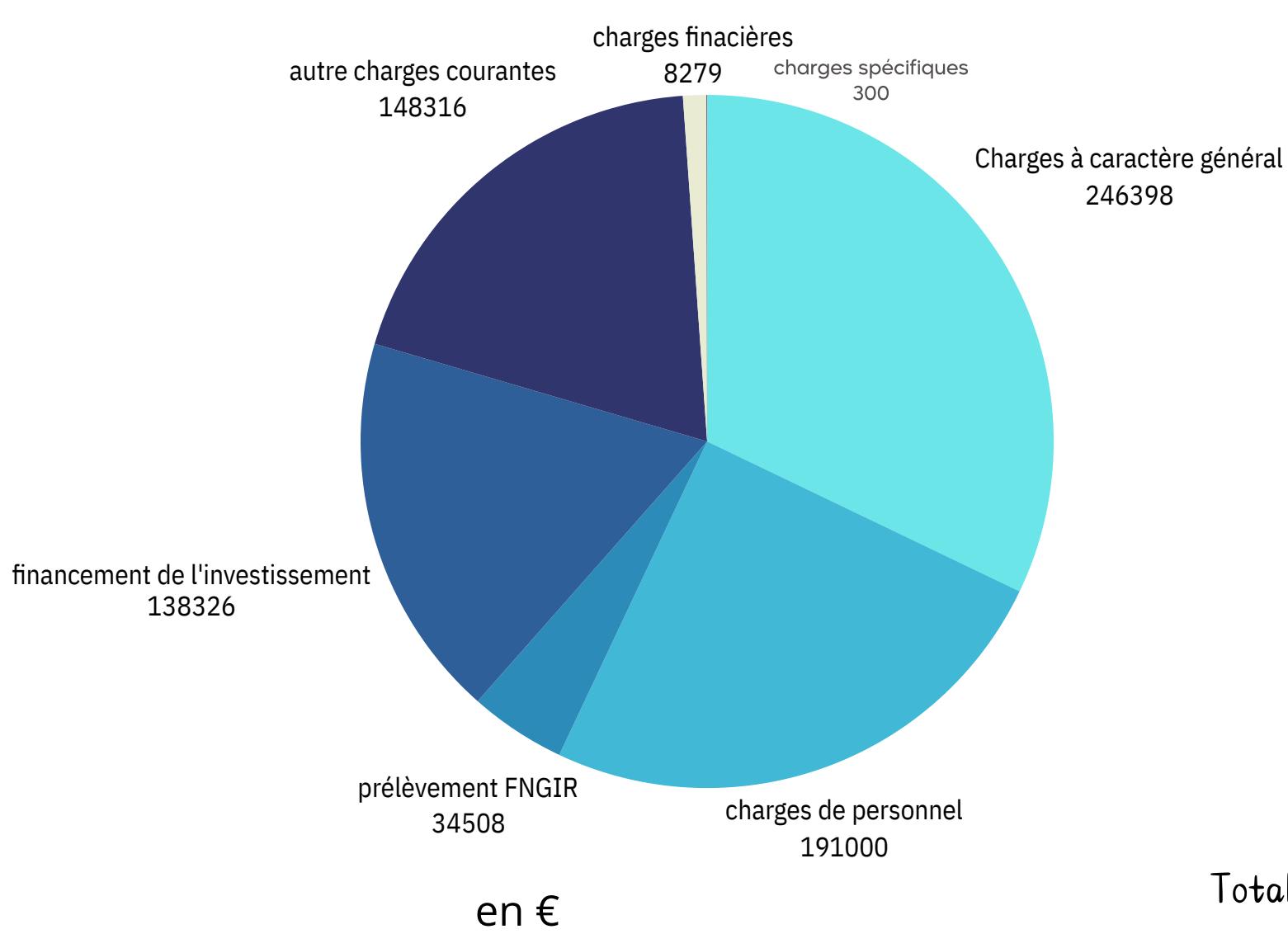
Pour cette année 2025, le conseil municipal a de nouveau fait le choix de ne pas augmenter les taxes.

Les taux sont donc maintenus à 35.49% pour la taxe foncière sur le bâti, 42.53% pour la taxe foncière sur le non bâti et 16.52% sur la taxe d'habitation.

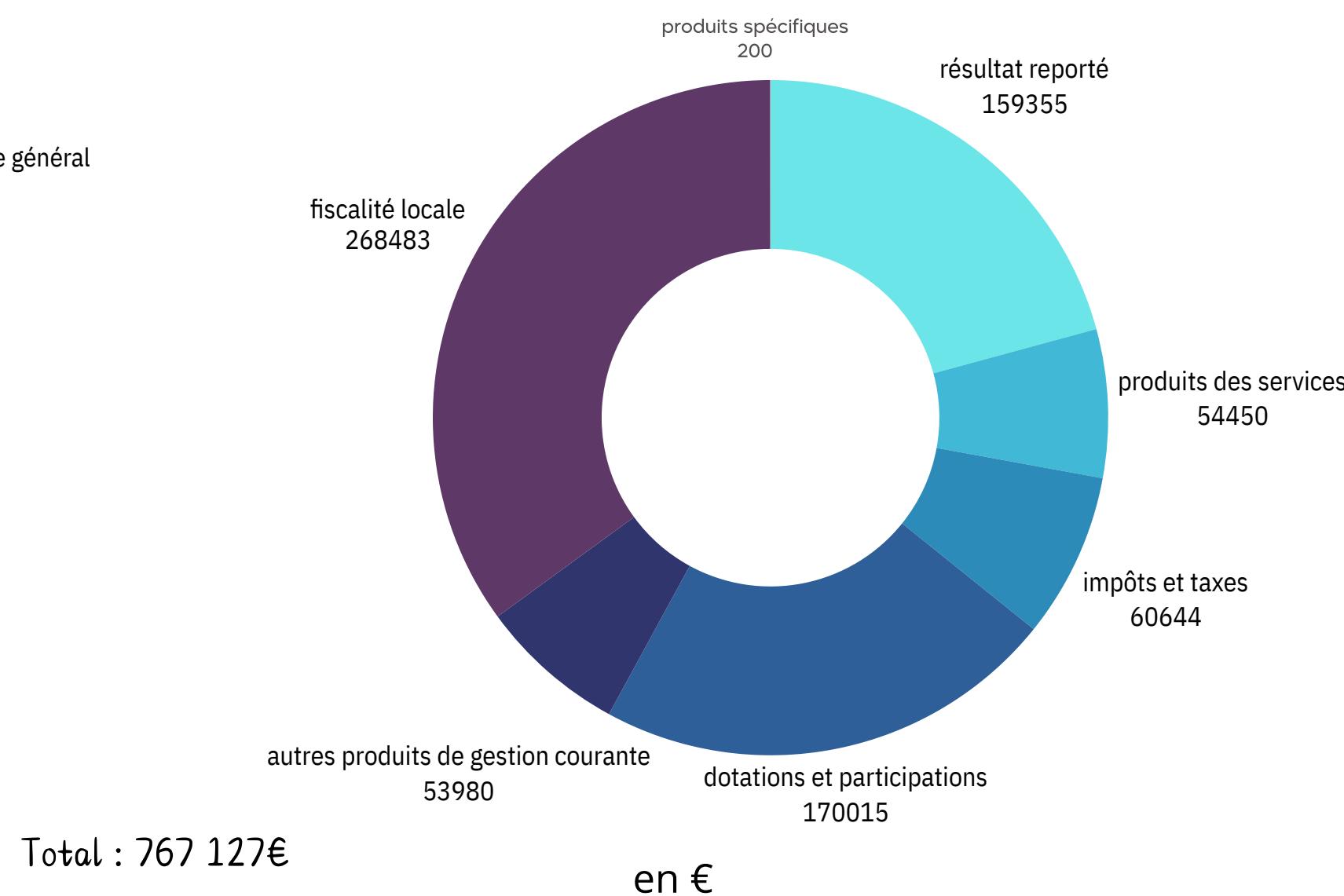
Le prélèvement FNGIR est toujours de 34 508.00€ pour l'année.

Le budget communal a été voté à l'équilibre pour 1 114 866.00€, équilibré en fonctionnement à 767 127.00€ et en investissement 347 739 .00€.

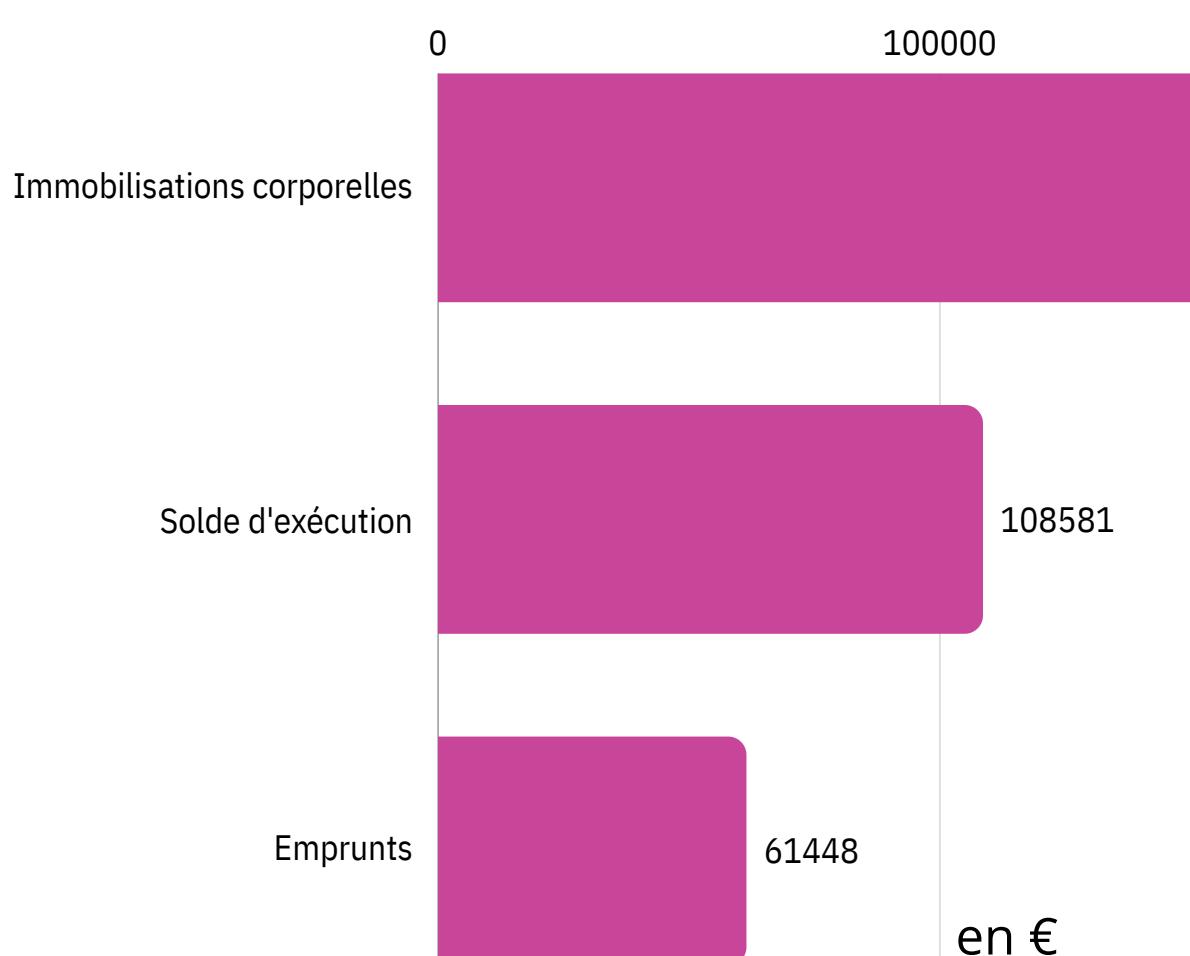
# Dépenses de fonctionnement



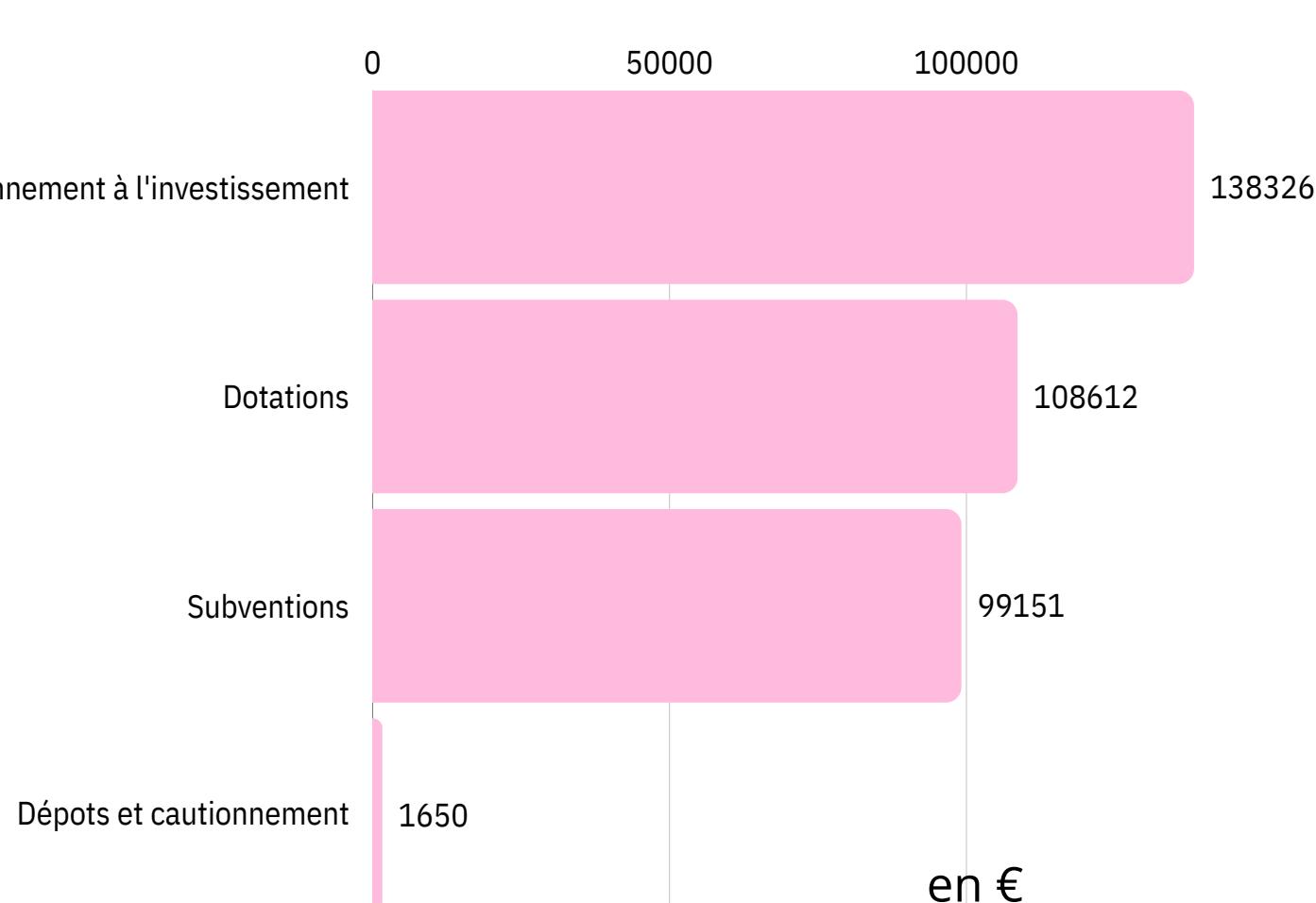
# Recettes de fonctionnement



# Dépenses d'investissement



# Recettes d'investissement



Cette année les projets d'investissement sont les suivants :

**Les dépenses d'investissement 2025 (dont reste à réaliser = RAR) :**

Débroussailleuse	:	41 400.00€
Éclairage public La Grelay	:	1 600.00€
Remplacement éclairage public le Bourg	:	14 800.00€
Rénovation cantine	:	112 237.00€
Achat de terrains	:	4 000.00€
Lave-vaisselle cantine	:	3 673.00€
<b>TOTAL</b>		<b>177 710.00€</b>

**En investissement**

La cantine :

Projet phare de notre mandat, elle est rénovée intérieurement, de l'isolation au carrelage en passant par les peintures. Elle est agrandie avec la reprise du toit en tôle et son isolation pour un coût estimé à 93 530.00€. Les travaux seront réalisés par les entreprises Delorme, Faivre, Genevois, Kling, Lecuelle, Pautet.

Les subventions du Département et de l'Etat permettent le financement du projet à hauteur d'environ 50% soit 46 689€.



La rénovation des portes de l'église pour un cout de 4 557.74€, par l'entreprise Kling.

Les fossés de l'impasse des Charrières à Votentenay ont été réalisés au printemps par l'entreprise Cordier. La desserte de Lagrelay inondée toute l'année devient difficile à entretenir. Des travaux de curage de fossés et busage deviennent incontournables. L'entrée des Niots a été également refaite Ces travaux ont couté 2 546.00€.

## En fonctionnement :

Le démoussage du toit de l'église pour un coût de 15 456.00€ avec le changement de toutes les tuiles endommagées par les intempéries et surtout par le gel. Ce chantier sera réalisé en Septembre par l'entreprise Faivre.

Le Stationnement autour de l'église sera donc impacté par le chantier. Restez vigilants.

Le démoussage du toit de la Mairie et le remplacement des tuiles a été réalisé après le 10 juillet par l'entreprise MB Toiture, qui a également fait les travaux de réparation de la véranda d'un logement, le démoussage du toit de l'école maternelle, des travaux d'entretien du toit de la garderie pour un total de 14 700.00€ environ.

Cela amènera peut-être le conseil dans l'automne à réfléchir à l'obligation d'une ligne de trésorerie momentanée ou un emprunt si nécessaire.

L'appartement de la Cure a été entièrement rénové par nos agents communaux.

Vous l'avez compris, les projets 2025 sont orientés vers l'entretien de nos bâtiments.

C'est donc 162 000€ entre la section d'investissement et la section de fonctionnement qui sont mis dans notre parc du bâti.

## Point d'horizon Terre de Bresse



### Voirie

Elle continue d'investir dans nos voiries communales avec 800 000€ de travaux sur les 25 communes.

Nous commençons la rénovation de la rue des trois B pour 20 000€ maintenant que le SIREL a fini la remise des canalisations d'eau sur le domaine public (coût de l'opération 64 000€).

### Transfert de compétence à la communauté de communes de l'assainissement collectif

Nous possédons au bourg un dispositif collectif qui couvre une équivalence de 23 habitants. Au 1er janvier 2026, cette compétence sera transmise à la communauté de communes.

### Pôle enfance jeunesse de Cuisery

Un nouveau bâtiment va voir le jour pour un coût d'environ 2 millions d'euros. Il s'inscrit dans la même optique que celui de Saint Germain du Plain : offrir à nos habitants et leur famille des possibilités de garde pour leurs enfants.



## Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen

A partir de vos 16 ans, vous devez vous faire recenser.

Vous avez 3 mois après votre 16ème anniversaire pour faire les démarches auprès du secrétariat de la mairie, mais il est toujours possible de régulariser votre situation après cette date.

Pourquoi faire le recensement ?

Il est obligatoire, et vous sera demandé pour vous inscrire à un examen (bac, BEP, etc.), à un concours administratif et même pour passer votre permis de conduire.

Il permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre majorité mais également d'être convoqué pour une journée obligatoire : la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est quoi ?

Elle est organisée par l'armée et permet de s'informer sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions françaises.

Avec les autres jeunes présents et les formateurs vous parlez :

- de sécurité routière
- de don du sang, don d'organes
- du rôle de l'armée, des métiers qu'on y trouve
- des formes d'engagement : service civique, réserve citoyenne...
- de la charte des droits et devoirs du citoyen français

Vous passez aussi un petit test de français, pour évaluer votre niveau.

Vous recevrez à la fin de la journée un certificat de participation.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur le site :

<https://www.defense.gouv.fr/>

## Carte Avantages Jeunes



La commune est « point de vente » de la carte avantages jeunes.

Au prix de 10 euros, elle offre aux jeunes de 0 à 30 ans de nombreuses réductions pour les loisirs, la culture, mais également le shopping !

La carte permet de bénéficier d'un bon de réduction immédiat de 6 euros en librairie, en plus d'une réduction tout le reste de l'année. Elle est valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Chaque année, le CCAS offre la carte aux jeunes loisytais entrant en 6ème, ainsi qu'à ceux qui ont obtenu le brevet des collèges, le CAP ou le BAC. N'hésitez pas à vous faire connaître (renseignements en mairie).

## Pass culture pour les jeunes scolarisés de 17 à 18 ans



Créé à l'initiative du ministère de la Culture, cet outil numérique gratuit vise à faciliter l'accès aux sorties et biens culturels pour les jeunes.

Matérialisé sous la forme d'une application mobile, le Pass permet de connaître et d'accéder à l'offre culturelle autour de soi en quelques clics.

Pour les jeunes scolarisés, l'application sera créditée de :

- 50 euros à leurs 17 ans
- 150 euros à leurs 18 ans.

Cette somme pourra être dépensée dans de nombreuses offres disponibles et réservables directement sur l'application (concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Pour plus de détails n'hésitez pas à consulter leur site internet : <https://pass.culture.fr/>

## Les écoles :



### Carnaval

Cette année, le carnaval a eu lieu pendant le temps de classe.

Les élèves ont confectionné un "Monsieur Carnaval". Il est de coutume de brûler "Monsieur Carnaval" afin de mettre un terme à l'hiver et de laisser place aux couleurs chatoyantes du printemps.

Après avoir respecté la tradition, enseignants, parents et enfants ont dansé et défilé.

Pour conclure cette belle journée, la commune a offert des bugnes pour le goûter.



### Remise de diplôme des CM2

Vous retrouverez notre article dans la section APE.

### Concours CM1&CM2

La classe de CM1 et CM2 a participé à un concours organisé par les bénévoles de la bibliothèque communale en lien avec le SIVOM. Vous retrouverez plus de détails dans la section bibliothèque & ludothèque communale.

### École et canicule

La climatisation des classes et de la cantine a été grandement appréciée par nos élèves, nos agents et nos enseignants. Grâce à ces installations, les classes ont pu rester ouvertes.

### Dernier jour d'école

Comme chaque année, lors de la dernière journée d'école, les enseignants ont organisé, pour les élèves, avec l'aide des parents, des jeux de plein air et ont partagé un pique-nique.

Le traditionnel goûter offert par la commune a été préparé cette année par la boulangerie "le Fournil de Rancy".



# La vie de notre village

## Du côté de nos agents



Théo Colin a rejoint les services techniques depuis mars 2025 et travaille avec Stéphane Meunier.



Patricia Desbois, agent administratif, a renforcé le secrétariat de mairie pour 16h par semaine. Elle travaille avec Cécilia Tissot.

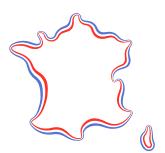


Virginie DELLEMME a pris la suite de Lucie Boireau à l'Agence postale communale. Depuis, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 11h50
- Vendredi de 14h00 à 17h50
- Les semaines impaires, le samedi de 8h00 à 11h50.



## Cérémonie du 8 mai 2025



Pour célébrer les 80 ans de la Victoire, beaucoup de personnes se sont déplacées à la salle des fêtes afin de participer à la cérémonie du 8 mai 2025.

Départ pour le monument avec l'Harmonie de Branges, les Sapeurs-Pompiers, Mme le Maire Isabelle Bajard, ses Adjoints, ses Conseillers Municipaux et le Conseil Municipal Jeune.

Après la lecture du discours du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, l'appel aux morts en hommage aux soldats tombés durant les différents conflits et le dépôt de gerbe, la Marseillaise a été interprétée par l'Harmonie de Branges.

Celle-ci nous a chanté à cappella le chant des Marais.

Retour ensuite à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.



## Fête des voisins à Niordes

Le dimanche 8 juin, les habitants du quartier de Niordes se sont retrouvés pour partager un moment convivial à l'occasion de la Fête des voisins.

Installés autour d'une grande tablée, les participants ont apporté plats faits maison, desserts, boissons et surtout, leur bonne humeur !

Cet évènement organisé pour la deuxième année consécutive (post covid), a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Le trophée de pétanque a été remis en jeu et a rassemblé une dizaine de doublettes.

Un beau moment de partage à renouveler sans modération, les « enfants de Niordes » projettent de se réunir de nouveau cet hiver autour d'un vin chaud !



Merci aux habitants de Niordes d'avoir partagé avec nous cette belle initiative à travers cet article.

La fête des voisins a lieu dans d'autres hameaux, si vous souhaitez nous faire partager vos initiatives de quartiers, n'hésitez pas à nous transmettre, par mail, une photo et un article à l'adresse suivante : [mairie@commune-loisy.fr](mailto:mairie@commune-loisy.fr).

## Bibliothèque & ludothèque communale



La bibliothèque/Ludothèque située Impasse de la Cure à Loisy connaît désormais une belle fréquentation puisque vous êtes, chaque semaine, une quinzaine environ, petits ou grands, à venir emprunter livres ou jouets chaque jeudi de 16h à 18h30.

L'équipe au complet est composée comme suit : Carole Chossat, Catherine Meunier, Catherine Ravat, Marie Claude Sodoyer.

D'autres bénévoles viennent se joindre à nous ponctuellement et elles sont les bienvenues : Marine A., Marie P., Sylvette T.



Comme chaque année, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les enseignants des 4 classes du RPI. : Séances de prêts, lectures offertes, balades lecture en fin d'année.

Le concours de la classe de CM portait cette année sur la gestion de l'eau et des déchets. Il s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles avec un travail remarquable réalisé par les élèves encadrés par leur maître : une visite du SIVOM à Branges, la restitution de leurs connaissances sous forme d'exposés devant un jury d'adultes et une balade « nature » avec collecte des déchets.



Chaque élève a reçu un prix : une entrée gratuite dans un musée ou établissement culturel de la région et la distribution s'est faite sous l'œil bienveillant des enseignants, bénévoles de la bibliothèque et Adjoints au Maire, Madame le Maire ayant été excusée.

Nous remercions l'APE qui a généreusement participé au coût du transport sur Branges et du goûter lors de la remise des prix.

La bibliothèque/ludothèque vous accueille tout l'été. Le prêt est gratuit et nous sommes à votre écoute pour vous proposer, à vous et vos enfants, un large choix de lectures et de jeux distrayants et enrichissants.



### INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence hebdomadaire le jeudi de 16h à 18h30

Modalités : Adhésion et prêt gratuits

Contact : [bibliotheque@commune-loisy.fr](mailto:bibliotheque@commune-loisy.fr)



# Manifestations

## Amicale Loisytaise

### Fête de la musique 2025

Le vendredi 20 juin, le cœur du village vibrait au rythme de la musique grâce à l'Amicale Loisytaise, qui a organisé sa traditionnelle Fête de la musique placée sous le signe de la convivialité et du rock.

Pour animer la soirée, l'association avait invité le groupe Purple Noise, un jeune groupe de rock indépendant qui a proposé un répertoire de compositions originales de rock. Le groupe a su conquérir le public, les spectateurs ont dansé, chanté dans une ambiance chaleureuse et festive.

L'Amicale tient à remercier chaleureusement les habitants, les bénévoles, le groupe Purple Noise et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.



## Que fait l'Amicale Loisytaise ?

Cette association, créée en 2001 met à disposition du matériel en location à destination des associations locales et des particuliers.

Du matériel pour tous vos évènements !

Que vous organisiez une fête de famille, une brocante, un repas associatif ou une manifestation culturelle, l'Amicale Loisytaise peut vous fournir tout le nécessaire :

- Tables et bancs
- Tonnelles
- Matériel de cuisson (friteuses, ...)
- Vaisselles

L'objectif est simple : faciliter l'organisation de vos évènements tout en réduisant les coûts, grâce à un système de location abordable.

Comment faire appel à l'Amicale ?

Rien de plus simple ! il suffit de prendre contact avec l'association quelques semaines à l'avance, afin de vérifier la disponibilité du matériel et organiser le retrait à l'adresse mail suivante : [amicaleloisytaise@gmail.com](mailto:amicaleloisytaise@gmail.com)

Toutes les coordonnées ainsi que la liste et les tarifs du matériel sont également disponible sur l'application intramuros de la commune, dans la rubrique associations.

En plus de son activité de location de matériel, l'Amicale Loisytaise organise ponctuellement des animations qui rythme la vie du village.

Parmi les rendez-vous phares :

- Fête de la musique
- Concours de puzzle (1<sup>ère</sup> édition)

N'hésitez pas à parler de nous autour de vous.



## Kermesse

Le mois de juin est traditionnellement un mois chargé pour les enfants et leurs parents et cette année cela a été d'autant plus vrai pour l'Association des Parents d'Elèves parce que ce n'est pas une soirée que nous avons organisée, mais bien deux !

Les familles ont tout d'abord été conviées à la kermesse le vendredi 13 juin, à la salle des fêtes. Après un spectacle de chants et théâtre proposé par les élèves avec leurs enseignants, les élèves de CM2 ont eu la surprise d'être les vedettes d'une cérémonie de remise de diplômes orchestrée par l'APE et nos deux municipalités, afin de les féliciter de leur passage en 6e. A cette occasion, pour marquer la fin de leur scolarité dans notre école, un "pack collégien" contenant notamment une calculatrice leur a été offert. Tout le monde a ensuite pu profiter, par un temps radieux, des jeux et animations concoctés par l'APE. Au programme cette année : stand de maquillage, structure gonflable, jeux en bois, concours de lancer de savates... Il y en avait pour tous les goûts, de quoi ravir petits et grands. De leur côté, les bénévoles de l'association n'ont pas chômé à la buvette, qui a connu un grand succès.

Et puis nous avons de nouveau donné rendez-vous aux parents le jeudi 19 juin, cette fois afin qu'ils puissent découvrir le spectacle de danse africaine et percussions travaillé par les enfants depuis plusieurs semaines. En effet, les élèves ont pu bénéficier cette année de cours de danse africaine et de percussions dispensés par Moussa et Samba, de l'association Faso Lili à Chalon. Ces cours, financés par l'APE, ont permis aux enfants de s'initier à une culture différente en découvrant notamment les traditions africaines racontées par leurs intervenants. Au terme d'un spectacle riche, haut en couleur et particulièrement rythmé, tout le public a été mis à contribution par Moussa pour reproduire des mouvements de danse, au son des percussions de Samba.

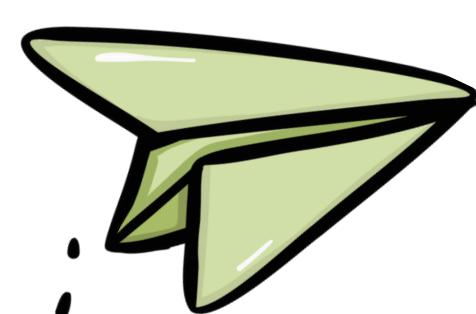
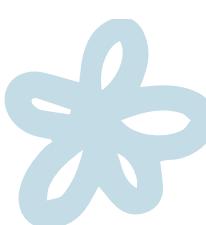
La soirée s'est terminée par un temps convivial qui a permis à tous, enfants, parents, grands-parents, de partager un moment agréable en se régalant de tous les mets préparés par les parents. Une très belle façon de conclure cette année scolaire pour l'APE, qui vous donne rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !



## Remise de diplôme pour les CM2



Souvenir  
du  
13 juin 2025



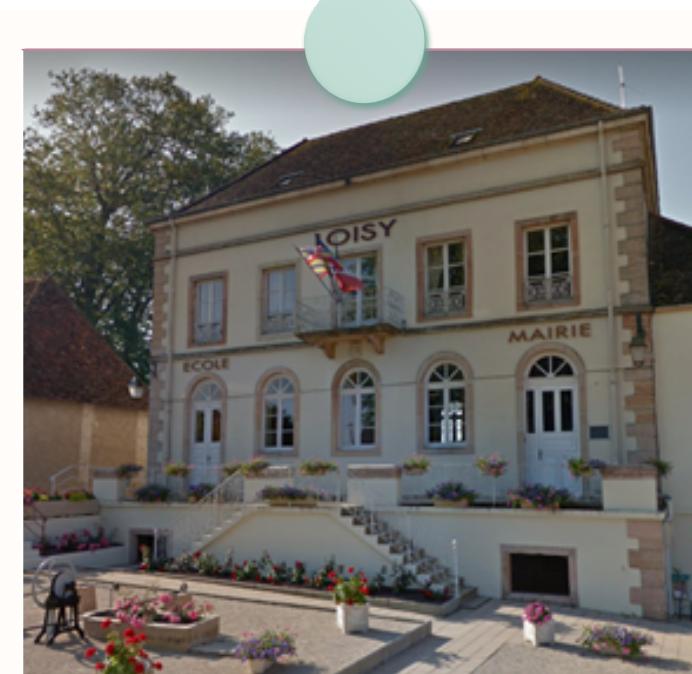
POUR NE PAS OUBLIER



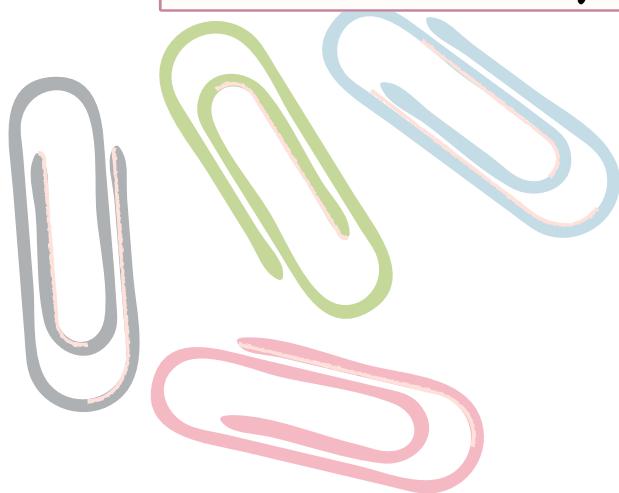
École maternelle de  
Loisy



École élémentaire  
d'Huilly-sur-Seille



École élémentaire de  
Loisy



L'ÉDUCATION EST L'ARME LA  
PLUS PUISSANTE POUR CHANGER  
LE MONDE.  
NELSON MANDELA



## Les discours

### Discours du Maître, Julien Stryjak,

« Vous étiez cette année les plus grands des petits, et vous serez l'année prochaine les plus petits des grands ». C'est ce que vous commencez à entendre depuis un moment et cela vous effraie sûrement un peu ... Rassurez-vous, passés les premiers jours angoissants, vous allez rapidement trouver votre rythme de collégien : un rythme marqué par plus de libertés, et par plus de responsabilités ... Ceci constituera vos premiers pas vers l'âge adulte ...

D'ailleurs, d'ici quelques semaines ou quelques mois, si ce n'est pas déjà fait, la plupart d'entre vous va recevoir sa première « greffe neuronale » sous forme de ce petit objet ... Le smartphone, Graal des ados ! Merveille de technologie et véritable extension de nos capacités cognitives et mémorielles, cette invention est sans nul doute un véritable cadeau empoisonné que la société moderne vous offre, vous ses enfants et adolescents. Et nous n'en mesurerons collectivement les effets néfastes que d'ici quelques années. (C'est bon, j'ai bien plombé l'ambiance, non ?)

L'année prochaine, j'espère que certains d'entre vous se souviendront de leur vieux maître et diront à leurs parents « Maman, Papa, vous pouvez m'empêcher d'accéder aux réseaux sociaux encore un peu, s'il vous plaît ? Je ne suis pas prêt, je crois ... »

Blague à part, j'ai eu à cœur cette année de vous préparer aux défis que représente l'entrée au collège :

- en attirant certes votre attention sur les difficultés que vous pourriez rencontrer, comme le harcèlement, Internet, les réseaux sociaux,
- mais aussi en consolidant les apprentissages du CM1 dans toutes les matières pour aborder scolairement la 6<sup>e</sup> dans les meilleures conditions,
- et enfin en vous poussant à développer votre esprit critique et votre capacité d'analyse.

Mais s'il y a une chose que je souhaiterais vous voir conserver pour la suite de votre parcours et pour toute votre vie, c'est votre capacité d'émerveillement et d'ouverture.

Que ce soit lors de séances de sciences, d'histoire-géo, d'étude d'œuvres d'art, de visites ou d'exposés, vous avez montré un intérêt réel et fécond. Au-delà même des apprentissages scolaires, lorsque vous avez rapporté des objets insolites ou des livres, que vous avez observé les osmies construire leurs nids dans les trous de la porte d'entrée de la classe, vous étiez passionnés et c'était beau à voir !

Laissez-moi donc vous souhaiter le meilleur pour les années à venir et surtout « restez curieux ! »

### Discours de la Directrice, Aurélie Mauchamp,

Maître Julien en a dit beaucoup, je vais rajouter quelques mots rapides pour vous dire que vous avez tous laissé une trace dans ce RPI. Vous avez toujours été un groupe classe agréable et travailleur ! Aujourd'hui vous avez grandi, vous avez mûri, vous avez évolué et nous sommes fier du chemin que vous avez parcouru.

Souvenez-vous que votre passage ici ne s'efface pas, vous avez avec nous appris à lire, à écrire, à compter, à vivre ensemble...

Le collège est une nouvelle étape, mais n'ayez pas peur de cette nouvelle aventure !

Je finirai par remercier vos enseignants qui vous ont accompagnés avec patience et dévouement, et vos familles qui vous soutiennent chaque jour.

Vous avez aujourd'hui tout ce qu'il vous faut pour réussir !

Bonne route à vous !

## Discours du Maire d'Huilly-sur-Seille, Ludovic Hauteville,

Comme on est sur la salle des fêtes de Loisy, je laisserai madame le Maire vous tenir un discours bien plus abouti que le mien.

Je voulais juste remercier l'APE de cette petite surprise pour les CM2 qui n'étaient pas au courant, ça se voit dans leurs yeux en tout cas.

Ça tombe bien que ce soit cette classe là qui bénéficie de cette première surprise, puisqu'effectivement, je crois que ça a été un groupe qui a toujours été très travailleur, très assidu. On a souvent pris cette classe comme un exemple pour les autres, donc j'espère que les petits qui sont devant, vous entendez bien ça et que vous prendrez exemple sur ces élèves qui, l'année prochaine, vont partir au collège, mais qui je crois, garderont toujours à l'esprit le passage dans le RPI sur les communes d'Huilly et Loisy, et je crois qu'ils en seront contents et fiers comme nous sommes fiers d'eux aujourd'hui.

### Discours du Maire de Loisy, Isabelle Bajard,

Mesdames, Messieurs,  
Chers enseignants, chers parents,  
Et surtout... chers élèves !

Quel plaisir d'être ici avec vous ce soir, à l'issue de ce magnifique spectacle que les enfants nous ont préparé avec talent, énergie... et une bonne dose de créativité !

Bravo à vous tous, vraiment, vous pouvez être fiers de vous.

Mais permettez-moi de prendre quelques instants pour m'adresser plus particulièrement à nos grands de CM2. Oui, vous là... les presque collégiens. Ceux qui, dans quelques semaines, quitteront l'école primaire pour entrer dans une toute nouvelle aventure : le collège !

Alors bien sûr, on pourrait dire que ce n'est qu'une étape, un passage comme un autre... mais en réalité, c'est une sacrée marche à monter !

C'est le moment où l'on commence à troquer les feutres pour les stylos plume, les récréations pour les emplois du temps... et parfois, les goûters pour des chips en cachette (mais chut, on ne dira rien aux parents).

C'est aussi le moment où on découvre que les professeurs ne sont pas tous logés dans une seule salle, que les devoirs peuvent arriver par matière, et que la vie de collégien, eh bien... c'est du sérieux ! Mais c'est aussi plein de nouvelles rencontres, de découvertes, de rires et d'expériences qui vous feront grandir.

Je sais que pour certains, ce départ peut faire un petit pincement au cœur. Et c'est bien normal. Après tout, cette école, vous y avez passé des années.

Vous y avez construit vos premières amitiés, fait vos premières bêtises (oui oui, on sait !), et vécu vos premières grandes fiertés.

Mais maintenant, il est temps d'ouvrir une nouvelle porte. Celle du collège. Un lieu où vous allez devenir encore un peu plus vous-mêmes. Où vous allez apprendre beaucoup, certes, mais aussi où vous allez commencer à tracer votre propre chemin.

Ceci dit je ne vous oublierai pas : vous serez, promis, invités en septembre à l'inauguration de la toute nouvelle salle de cantine !

Alors ce soir, avant de vous remettre ce petit cadeau - une façon pour nous de vous dire bravo, bonne route, et surtout... n'oubliez pas d'où vous venez - je veux vous dire ceci :

Vous êtes prêts. Même si vous doutez un peu, même si vous avez un peu le trac, vous êtes prêts. Parce que vous avez en vous tout ce qu'il faut pour avancer, et parce que derrière vous, il y a vos familles, vos enseignants, vos copains... et toute votre commune, qui vous soutiennent.

Et puis... entre nous... si jamais au collège, vous vous perdez dans les couloirs, si vous oubliez un devoir, ou si vousappelez la prof de maths "maîtresse"... pas de panique : ça arrive aux meilleurs !

Alors, chers élèves de CM2, bonne route vers le collège. Restez curieux, restez gentils, restez vous-mêmes. Et surtout, n'oubliez jamais : on a tous été des sixièmes un jour. Et on s'en est sortis.

Merci à tous, et maintenant... place à la remise des cadeaux !

## Le Club Loisytais



Les adhérents du club rejoints par leurs invités ont participé au délicieux repas de fin de saison organisé au restaurant l'Auberge de Saint-Oyen dans une ambiance très joyeuse et amicale, heureux de se retrouver, après avoir dégusté les excellents plats servis par de sympathiques serveuses, pour chanter quelques airs connus ensemble. Tous se sont quittés ravis de ces très agréables instants, et souhaitent recommencer plus fréquemment.



Lundi 7 juillet le club et la ludothèque de Loisy ont organisé une rencontre intergénérationnelle à laquelle une douzaine d'enfants accompagnés de parents sont venus partager l'après-midi jeux à la salle Claire joie. Une partie de pétanque a été organisée entre les averses, avant de goûter tous ensemble. L'expérience étant très satisfaisante, il serait envisageable de renouveler ces réunions intergénérationnelles.



## Rappel du calendrier des manifestations



Juillet :

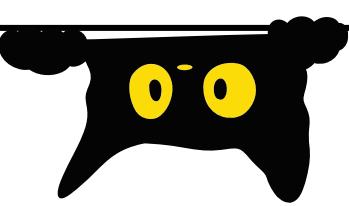
Samedi 26 : La Faisane, Ball-trap et repas champêtre.

Septembre :

Samedi 13 : Les anciens du CPI, Marche gourmande.



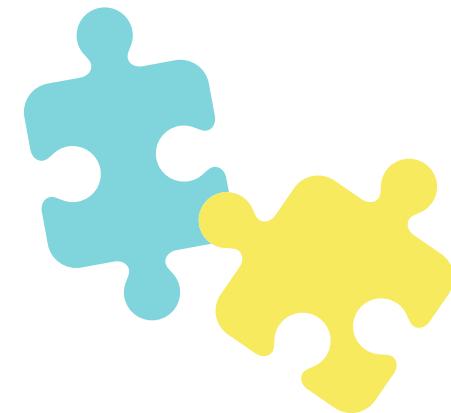
Octobre :



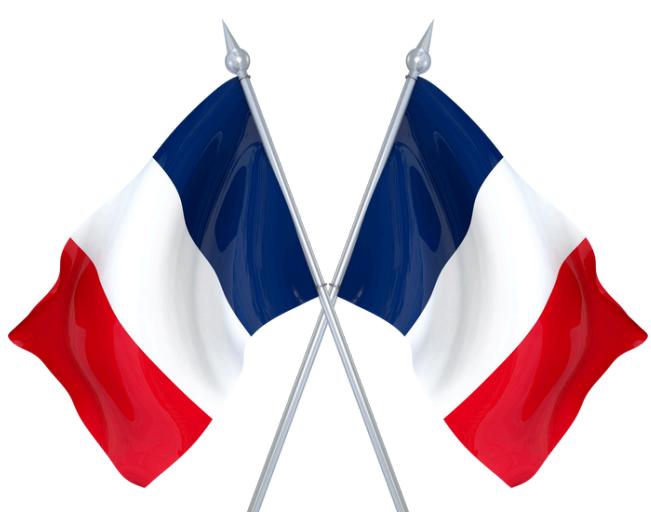
Dimanche 5 : CCAS, repas des aînés



Samedi 18 ou 25 : Amicale Loisytaise, concours de puzzle



Vendredi 31 : bal d'Halloween



Novembre :

Mardi 11 : Cérémonie de commémoration

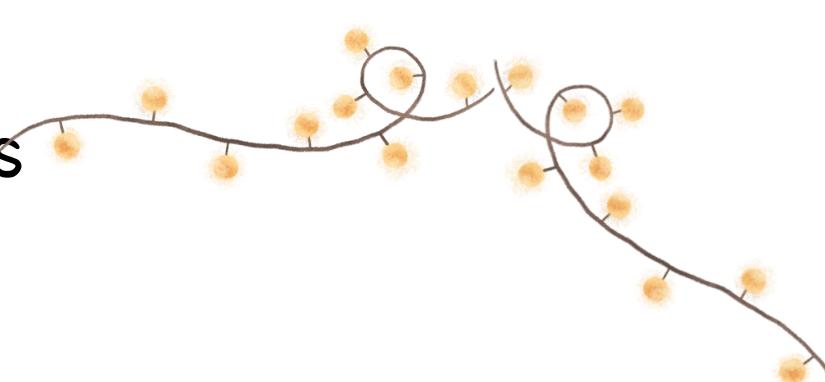
Samedi 15, APE, bourse aux jouets

Samedi 22 : Conscrits



Décembre :

Vendredi 5 : CCAS&Co, illuminations



Vendredi 12 : APE, arbre de Noël



## Rappel

- Bricolage et jardinage bruyants



Le bricolage et le jardinage bruyants réalisés par les particuliers sont autorisés seulement :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Pour le bien-être de tous nous vous demandons de respecter ces horaires.

- Les haies, la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage

Taille des haies, attention aux dates.



La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs, et fortement déconseillés pour les particuliers et collectivités, durant la période de nidification des oiseaux.

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 16 mars au 15 août.



## Feux de forêt et de végétation



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# FEUX DE FORêt ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR  
PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues  
**loin de la végétation**



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux  
**loin de la végétation**  
**et prévoir un extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



**Rester informé de la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES  
BONS RÉFLEXES  
[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

## Informations diverses

### Déchèterie horaires d'été

Suite aux grosses chaleurs, les déchèteries du SIVOM du Louhannais sont passées aux horaires d'été.

CHANGEMENT HORAIRES D'ÉTÉ													
DÉCHÈTERIE	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		
	MATIN	AP-MIDI	MATIN	AP-MIDI	MATIN	AP-MIDI	MATIN	AP-MIDI	MATIN	AP-MIDI	MATIN	AP-MIDI	
CUISEAUX			6H-13H						6H-13H		6H-13H		
CUISERY			6H-13H		6H-13H		6H-13H		6H-13H		6H-13H		
LE FAY					6H-13H		6H-13H				6H-13H		
LOUHANS	8H-12H		6H-13H		6H-13H		6H-13H		6H-13H		6H-13H		
MÉNETREUIL					9H-12H						6H-13H		
ROMENAY									9H-12H		6H-13H		
ST ANDRÉ					9H-12H						6H-13H		

Pour la sécurité et le confort des usagers et des agents de déchèterie, le SIVOM met en place des horaires d'été.  
Pour tout renseignement : [decheterie@sivom-louhannais.fr](mailto:decheterie@sivom-louhannais.fr) / 06 32 22 69 43

### Service fibre du département

Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique.

Si vous rencontrer des problèmes de raccordement, vous pouvez le signaler sur le site du département avec ce lien :

[https://www.saoneetloire.fr/nos-actions/numerique\\_trashed/la-fibre/contactez-le-service-fibre/](https://www.saoneetloire.fr/nos-actions/numerique_trashed/la-fibre/contactez-le-service-fibre/)

# Les comptes rendus des conseils municipaux

République Française

## Mairie de LOISY

### Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 7 février 2025

Porté à l'affichage le 14 février 2025

Le Conseil Municipal réuni le 7 février 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (14 présents, 1 pouvoir)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2024. **PREND**
- **ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations. **DÉCIDE**, à
- **l'unanimité**, qu'à compter du 1er mars 2025 :
  - o Le loyer du logement situé 56 impasse de la Cure sera de 650,00€
  - o Le loyer du logement situé 62 impasse de la Cure sera de 517,97€
  - o Le loyer du logement situé 1 place des Halles sera de 400,00€
  - o Le loyer du garage du logement situé 19 place des Halles sera de 30,00€
  - o Le loyer du logement situé 25 place des Halles sera de 330,00€
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, l'engagement des dépenses d'investissement pour 2025 à hauteur de 102 734.00€, en répartissant comme suit les dépenses prévues :
  - o Compte 2157 (matériel et outillage technique) : 6 000.00€
  - o Compte 2112 (terrain de voirie) : 5 000.00€
  - o Compte 2131 (bâtiments publics) : 91 734.00€
- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'adhésion de la commune au règlement d'intervention du service performance énergétique, énergies renouvelables et aux prestations diverses proposées par le SYDESL, AUTORISE Madame le Maire, à signer les propositions financières établies par le SYDESL dans le cadre des prestations proposées dans son catalogue. NOMME Monsieur Sébastien MASOYER comme élu référent de la démarche. CHERGE Madame le Maire de signer tout document afférent.
- **VOTE**, à l'unanimité, pour l'association pour la recherche sur la maladie de Charcot, une subvention de 300.00€ au titre de l'année 2025, et une subvention de 150.00€ au titre de l'année 2026.
- **VALIDE**, à l'unanimité, les ZAEnR arrêtées par l'Etat. Les conseillers souhaitent noter que ces ZAEnR sont pour eux des propositions et qu'ils ne souhaitent en aucun cas que cela permette de bloquer des projets différents ou dans d'autres zones.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité :
  - o De créer un poste permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe, à 29.42/35ème, à compter du 1er mars 2025
  - o De supprimer un poste d'adjoint technique permanent, à 29.42/35ème, au 1er mars 2025
  - o De créer un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à 15/35ème, à compter du 1er avril 2025, ouvert au contractuel selon l'article Art. L332-8 3° du CGFP
  - o De supprimer un poste d'adjoint technique non permanent à temps complet à compter du 1er mars 2025VALIDE le tableau des effectifs modifié.
- **NOMME**, à l'unanimité, Mesdames Isabelle BAJARD, Martine FRAPPET, Amandine MONCHAUX, et Monsieur Alexandre DESMARIS comme membres de la commission pour l'attribution du logement 62 impasse de la Cure, qui se libère fin février.
- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :
  - o Des dates des prochaines commissions
  - o D'une proposition d'un particulier pour la vente d'un terrain à la commune : les conseillers souhaitent donner suite et demandent à madame le Maire de se renseigner plus avant
  - o D'une proposition pour la vente d'un bâtiment à la commune : les conseillers ne souhaitent pas donner de suite favorable

- Du fonctionnement des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du PLUI
  - D'une réunion avec la DRI pour évoquer le problème de sécurité routière à la croix de Plainchamp et son projet d'aménagement
  - Des avancées sur le recrutement d'un agent technique
  - De la fin programmée du réseaux cuivre pour la téléphonie, avec l'obligation de passer à la fibre à
  - l'horizon 2027
- D'une pétition adressée par le Club loisytais pour réclamer l'autorisation de laisser entrer un chien dans la salle Clairejoie, ce qui n'est actuellement pas autorisé par la commune.

La Séance est levée à 23 heures 18

Secrétaire de séance : Daniel PAUTET

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,  
Isabelle BAJARD

Le secrétaire de séance,  
Daniel PAUTET

## République Française

### Mairie de LOISY

### Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 7 mars 2025

**Porté à l'affichage le 14 mars 2025** Le Conseil Municipal réuni le 7 mars 2025, à 20h00, sous la présidence de

Madame Isabelle BAJARD, Maire (12  
présents, 3 absents)

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 7 février 2025. **PREND ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations. **DÉCIDE**, avec 8 voix pour, 3 contre et 1 abstention, de participer au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour 2025.

**DÉCIDE**, à l'unanimité, de maintenir la convention cantine avec la commune d'Huilly-sur-Seille pour l'année 2025, et DIT que la participation s'élève à 10 245.76€.

**REMPPLACE**, à l'unanimité, la délibération n°76-2024 du 12 décembre 2024 concernant la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents pour corriger une erreur sur la date de passage au CST (Comité Social Territorial).

**Le Conseil travaille sur le bilan de financier de l'année 2024 et le budget prévisionnel 2025.**

#### **PREND CONNAISSANCE des informations suivantes :**

- De la Loi de finances 2025
- D'une demande pour acheter un terrain communal
- D'une proposition de vente d'une propriété
- Qu'un accord sur le prix de vente a été trouvé avec le propriétaire d'un terrain que la commune souhaite acquérir

La Séance est levée à 22 heures 10

Secrétaire de séance : Daniel HAUTEVELLE

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,  
Isabelle BAJARD

Le secrétaire de séance,  
Daniel HAUTEVELLE

**RépubliqueFrançaise**

---

**Mairie de LOISY**

**Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal**

**du 28 mars 2025**

**Porté à l'affichage le 4 avril 2025**

Le Conseil Municipal réuni le 4 avril 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (12 présents, 2 pouvoirs, 1 absent)

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 7 mars 2025. **APPROUVE**, à l'unanimité, l'achat de la parcelle C009 pour un montant de 225.24€ (hors frais), et

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document en ce sens.

**SURSOIT** à statuer sur le RPQS 2024 de la commune, les données n'étant pas disponibles. **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte Financier Unique du budget assainissement faisant apparaître les résultats suivants (Madame le Maire n'a pas participer au débat et au vote) :

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat reporté de 2023	Résultat de clôture 2024
FONCTIONNEMENT	1 389.22	1 238.77	11 602.87	11 452.42
INVESTISSEMENT	673.57	697.22	1 787.06	1 810.71
<b>RÉSULTAT CUMULÉ</b>				<b>13 263.13</b>

■ **APPROUVE**, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget assainissement comme suit :

o 11 452.42 € affectés au compte 002.

■ **APPROUVE**, à l'unanimité, le vote du budget prévisionnel d'assainissement 2025 comme suit :

Section de fonctionnement (exploitation) : 12 691.00			
Dépenses		Recettes	
011/Charges de gestion générale	11 000.00	002/Résultat reporté	11 452.00
042/Opérations d'ordre (amortissements)	698.00	70/Vente de produits	565.00
65/Autres charges de gestion courante	993.00	042/Opérations d'ordre (amortissement)	674.00
Section d'investissement : 2 508.00			
Dépenses		Recettes	
21/Immobilisations corporelles	1 834.00	001/Solde d'exécution section investissement	1 810.00
040/ Opérations d'ordre (amortissements)	674.00	040/ Opérations d'ordre (amortissements)	698.00

■ APPROUVE, à l'unanimité, le Compte Financier Unique du budget principal faisant apparaître les résultats suivants (Madame le Maire n'a pas participer au débat et au vote) :

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat reporté de 2023	Résultat de clôture 2024
FONCTIONNEMENT	593 633.90	729 729.25	121 042.26	257 137.61
INVESTISSEMENT	383 743.35	354 113.97	- 78 951.45	- 108 580.83
<b>RÉSULTAT CUMULÉ</b>				<b>148 556.78</b>

■ APPROUVE, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget principal comme suit :

- o 159 355.78 € affectés au compte 002
- o 97 781.83 € affectés au compte 1068.

■ VOTE, à l'unanimité, le maintien du taux des taxes sans hausse, soit :

- o Taxe foncière bâti : 35.49%
- o Taxe foncière non bâtie : 42.53%
- o Taxe d'habitation : 16.52%

■ VOTE, à l'unanimité, le budget principal prévisionnel 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 767 127.00			
Dépenses		Recettes	
011/Charges de gestion générale	246 398.00	002/Résultat reporté	159 355.00
012/Charges de personnel	191 000.00	70/produit des services	54 450.00
014/Atténuation produits la	34 508.00	73/Impôts et taxes	60 644.00
023/Virement à section d'investissement	138 326.00	74/Dotations et participations	170 015.00
65/Autres charges de gestion courante	148 316.00	75/Autres produits de gestion courante	53 980.00
66/Charges financières	8 279.00	77/ Produits spécifiques	200.00 268
67/Charges exceptionnelles	300.00	731/ Fiscalité locale	483.00
Section d'investissement : 347 739.00			
Dépenses		Recettes	
001/Solde d'exécution section investissement	108 581.00	13/Subventions d'investissement	99 151.00
21/Immobilisations corporelles	177 710.00	10/Dotations, fonds divers et réserves	108 612.00
16/Emprunts et dettes assimilées	61 448.00	16/Emprunts et dettes assimilées (cautionnements)	1 650.00
		040/Virement de la section de fonctionnement	138 326.00

**Les dépenses d'investissement 2025 (dont reste à réaliser = RAR) :**

Débroussailleuse	:	41 400.00€
Éclairage public La Grelay	:	1 600.00€
Remplacement éclairage public le Bourg	:	14 800.00€
Rénovation cantine	:	112 237.00€
Achat de terrains	:	4 000.00€
Lave-vaisselle cantine	:	3 673.00€
<b>TOTAL</b>		<b>177 710.00€</b>

**■ VALIDE**, à l'unanimité, les devis concernant les travaux de rénovation de la cantine scolaire :

- o Pautet menuiseries, menuiseries : 36 145.20€
- o Lecuelle électricité, travaux d'électricité : 2 074.80€
- o Lecuelle électricité, alarme incendie : 1 200.00€
- o Faivre construction, toiture, maçonnerie, sols : 44 304.78€
- o Sylvain Kling, plafonds, isolation, peintures : 25 271.40€
- o Sylvain Kling, plus-value BA18 (obligation de la commission de sécurité) : 3 240.00€
- o Sylvain Kling, réfection de la peinture de la cuisine (obligation suite au contrôle de la DDPP) : 5 042.40€

**■ ÉTUDIE** les demandes de subventions suivantes :

- o Foyer rural de Loisy : 200.00€ accordés à l'unanimité
- o MFR de Pont de Veyl : refus avec 14 voix contre

- o Association sportive du collège les Dîmes : refus avec 10 voix contre, 1 pour et 3 abstentions
- o BTP CFA de l'Ain : refus avec 14 voix contre
- o EREA Claude Brosse : refus avec 12 voix contre, 0 pour et 2 abstentions
- o MFR Etang sur Arroux : refus avec 14 voix contre
- o France Alzheimer 71 : 150.00€ accordés avec 7 voix pour, 4 contre et 3 abstentions
- o Association française des sclérosés en plaques : 150.00€ accordés avec 4 voix pour, 2 contre et 8 abstentions
- o Amaelles 71 : refus avec 13 voix contre, 0 pour et 1 abstention
- o Association Toujours femme : refus avec 4 voix contre, 3 pour et 7 abstentions
- o La Croix rouge française : refus avec 12 voix contre, 0 pour et 2 abstentions
- o Le Secours populaire français : refus avec 12 voix contre, 0 pour et 2 abstentions.  
Les élus proposent de transmettre les demandes de subventions des Restaurants du cœur, la Croix rouge française et le Secours populaire français au CCAS.
- o à l'unanimité, de maintenir la convention cantine avec la commune d'Huilly-sur-Seille pour l'année 2025, et DIT que la participation s'élève à 10 245.76€.

**■ PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :

- o De l'avancée du travail sur le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- o De la date de la prochaine réunion sur les dessertes : le 26 avril à 9h.

La Séance est levée à 22 heures 15

Secrétaire de séance : Daniel HAUTEVELLE

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Le Maire,

Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,

Daniel HAUTEVELLE

# République Française

## Mairie de LOISY

### Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 16 mai 2025

Porté à l'affichage le 27 mai 2025

Le Conseil Municipal réuni le 16 mai 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (10 présents, 4 pouvoirs, 1 excusé)

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2025. **PREND ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations. **DÉCIDE**, à l'unanimité, de valider la répartition des sièges au conseil communautaire à l'identique de l'accord local actuel, soit 2 sièges pour la commune de Loisy.

**DONNE**, à l'unanimité, son accord de principe pour les derniers travaux d'enfouissement des réseaux au Bourg.

**VOTE**, à l'unanimité, la Décision Modificative budgétaire n°1 comme suit :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement			
02/05/2025	023-042	Virement à la section d'investissement	4 035,00			
02/05/2025	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-3 100,00			
02/05/2025	65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	-700,00			
02/05/2025	60632	Fournitures de petit équipement	-335,00			
02/05/2025	681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100,00			
<b>Total Dépenses</b>			<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>		

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement			
02/05/2025	2188-0	Autres immobilisations corporelles	4 035,00	02/05/2025	021-0-040	Virement de la section de fonctionnement
<b>Total Dépenses</b>			<b>4 035,00</b>	<b>Total Recettes</b>		

■ PREND CONNAISSANCE des informations suivantes :

- o De la proposition de la DRI pour l'aménagement carrefour de Plainchamp.
- o De la future prise de compétence assainissement collectif par la communauté de communes Terre de Bresse.

La Séance est levée à 22 heures 40

Secrétaire de séance : Raphaël CHENEVET

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,

Le secrétaire de séance,

Isabelle BAJARD,

Raphaël CHENEVET

**Mairie de LOISY**  
**Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal**  
**du 27 juin 2025**

**Porté à l'affichage le 3 juillet 2025**

Le Conseil Municipal réuni le 27 juin 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (13 présents, 1 pouvoir, 1 absent)

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 16 mai 2025. **AJOUTE**, à l'unanimité, un point à l'ordre du jour : modification de la délibération 57-2024. **PREND ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations. **MODIFIE**, à l'unanimité, de modifier la délibération 57-2024 pour préciser que Monsieur Dorian CHOSSAT est délégué par le conseil municipal pour instruire et signer les dossiers d'urbanisme déposés par Madame le Maire en son nom propre pour la durée du mandat.

**SE PRONONCE**, à l'unanimité, en faveur du transfert de la compétence « assainissement collectif » à la communauté de communes Terres de Bresse au 1er janvier 2026. **APPROUVE** la modification des statuts sous réserve de l'acceptation des communes membres à la majorité qualifiée. **AUTORISE** madame le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.

**VALIDE** le plan de financement pour les travaux de rénovation des trottoirs au Bourg comme suit :

- o Cout prévisionnel du projet : 39 776,95€ HT soit 47 732,34€ TTC
- o Amendes de police : 12 000,00€ (soit 40% des 30 000,00€)
- o Appel à projet départemental 2026 : 5 200,00€ (20% de 26 000,00€)
- o Apport communal : 22 576,95€ HT soit 30 532,34€ TTC
- o Un total de 17 200,00€ HT de subvention soit 43%

**AUTORISE** le maire à faire les demandes de subvention au titre des amendes de police et de l'Appel à projet 2026. **AUTORISE** madame le Maire à signer tout document pour mettre en œuvre le projet.

**ÉVOQUE** la possibilité de faire une ligne de trésorerie pendant le dernier trimestre de l'année, mais sursoit à statuer par manque de vision précise sur la réalisation du budget en fin d'année.

**DÉCIDE**, à l'unanimité, de conclure un avenant n°2 à la convention ACTES avec la préfecture pour étendre le périmètre pour la dématérialisation des actes afin d'y inclure, entre autres, la dématérialisation pour l'urbanisme. **AUTORISE** Madame la Maire à signer l'avenant.

**VALIDE**, à l'unanimité, les nouveaux statuts du SIVOS Loisy/Huilly-sur-Seille, modifiés lors du conseil syndical du 23 juin 2025.

**PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :

- o Point sur les travaux en cours
- o Les travaux de réfection de voirie des Trois B ont commencé
- o Renouvellement de contrat pour un agent
- o Renouvellement du contrat pour la location du photocopieur

La Séance est levée à 21 heures 30

Secrétaire de séance : Raphaël CHENEVET

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Pour le Maire empêché,  
La Première Adjointe déléguée,  
Mariana DA SILVA

Le secrétaire de séance,  
Raphaël CHENEVET

## Services municipaux



Secrétariat de Mairie :

Tél. : 03.85.40.13.54

Email : mairie@commune-loisy.fr

Site internet : <https://www.intramuros.org/loisy71>

Patricia ou Cécilia vous accueilleront tout l'été aux horaires d'ouverture

Lundi-Mardi : 9h00 à 12h00

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

Permanences de Madame le Maire

Le mercredi après-midi 13h30- 16h30

Le vendredi après-midi 14h-18h

Le 1er samedi de chaque mois 9h -12h, et pour les autres samedis, sur rendez-vous.

Si la permanence est annulée ou décalée, vous en serez informés sur notre application Intramuros.



Tél. : 03.85.27.04.37

L'agence postale est tenue par Virginie DELLEMME aux horaires suivants :

Mardi, mercredi & jeudi 9h00 à 11h50

Vendredi 14h00 à 17h50

Les semaines impaires le samedi de 8h00 à 11h50

Fermeture estivale du service :

5 au 18 août inclus.

## Les services de proximité



Tel : 03 85 32 36 98

Mail : [info.cuisery@fede71.admr.org](mailto:info.cuisery@fede71.admr.org)



Z.I. des Marosses 35, rue de la Quemine-71500 BRANGES

Standard / Comptabilité : 03 85 76 09 77 [compta@sivom-louhannais.fr](mailto:compta@sivom-louhannais.fr)

Service Redevance : 03 85 76 09 44 [redevance@sivom-louhannais.fr](mailto:redevance@sivom-louhannais.fr)

Service Communication : 03 85 76 09 40 [communication@sivom-louhannais.fr](mailto:communication@sivom-louhannais.fr)

Horaires d'ouverture des bureaux SIVOM : Lundi au jeudi : 08h00-12h00 et 13h30-17h00.

Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-16h00.

### Déchetterie de Cuisery :

Un justificatif de domicile peut vous être demandé afin de vous autoriser l'accès au service

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

-Mardi, Jeudi, Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

-Mercredi et Vendredi : 14h00-17h00

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :

-Mardi, Jeudi, Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

-Mercredi et Vendredi : 14h00-18h00



Site internet : [www.terresdebresse.fr](http://www.terresdebresse.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Rue de Wachenheim

B.P. 23

71290 CUISERY

03 85 32 30 07

03 85 40 09 25

[cc3s@orange.fr](mailto:cc3s@orange.fr)

Vous serez accueilli par Mesdames Sandrine DIOGON et Séverine DUMONT

## Services Enfance et Jeunesse :

Multi Accueil - Madame Stéphanie DOUDET - 03 85 40 19 76

Centre de Loisirs - Madame Christine DORIDOT - 03 85 40 18 54

Relais Assistants Maternelles - Madame Geneviève PAPIN - 06 31 98 13 09



## Horaires & permanences

CUISERY Place de l'Arquebuse  
03 73 55 15 68

Lundi : 13h15-17h00

Mardi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00

Mercredi : 13h15-17h00

Jeudi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00

Vendredi : 8h45-12h00

OUROUX-sur-SAÔNE 1 place de l'Église  
03 85 96 79 30  
Lundi : 8h45-12h30  
Mardi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00  
Mercredi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00  
Jeudi : 8h45-12h30  
Vendredi : 8h45-12h00

## Numéros utiles

Pompiers	18
SAMU - urgences médicales	15
Gendarmerie (24h/24)	17
Appel d'urgence européen	112
Gendarmerie de Cuisery	03 85 27 05 40
Violences conjugales	3919
Serveur vocal Préfecture	3400
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Centre grands brûlés Lyon	0 825 08 25 69
SOS enfant en danger	119
Drogue info service (appel gratuit)	0 800 23 13 13
EDF dépannage 24H/24	09 72 67 50 71
Urgence Gaz	0 800 47 33 33
SAUR dépannage 24H/24	03 85 75 71 71 ou le 03 60 56 40 48
SPA Châtenoy-le-Royal	03 85 87 90 01
Chèques volés - opposition	08 92 68 32 08
Carte bleue visa en cas de perte, vol	08 92 70 57 05
Info Escroquerie	08 05 80 58 17

